

Bourses canadiennes du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II (BRE)

Chercheurs de Niveau Supérieur – Afrique de l’Ouest, lignes directrices, août 2020

Aperçu

Le programme Bourses canadiennes du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II (BRE) a été créé pour accroître la mobilité du talent étranger entre le Canada et les autres nations. Il vise à former la prochaine génération de leaders et de bâtisseurs de collectivités en offrant des expériences universitaires, professionnelles et interculturelles enrichies, et en favorisant l’engagement communautaire durable à l’échelle locale et mondiale.

Programme BRE, volet Chercheurs de niveau supérieur Afrique de l’Ouest (BRE-CNS-AO)

Grâce à l’aide financière du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), le programme BRE-CNS-AO appuiera des projets en Afrique de l’Ouest qui visent l’atteinte des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. La préférence sera accordée aux propositions qui portent sur l’ODD 5 (égalité des sexes) ou qui l’intègrent clairement comme objectif transversal ou général. Les universités canadiennes sont invitées à présenter des propositions de projets pluriannuels dans le but d’obtenir un financement allant jusqu’à 300 000 dollars canadiens. Chaque université canadienne peut présenter une proposition en réponse à l’appel de propositions de 2020. Jusqu’à 3 000 000 \$ seront mis à disposition dans le cadre de cet appel de propositions.

Résumé des critères de projet :

- Les universités canadiennes auxquelles le gouvernement provincial reconnaît le pouvoir de décerner des grades, ou leurs établissements affiliés, peuvent présenter une proposition au programme BRE-CNS-AO. Une université peut s’associer à une ou plusieurs autres pour présenter une proposition conjointe, mais ne peut être le principal établissement candidat que d’une seule proposition.
- Les projets doivent appuyer les formations spécialisées ou les activités de recherche de chercheurs doctoraux, postdoctoraux ou en début de carrière du Canada et de l’Afrique de l’Ouest, et comprendre un stage de recherche non universitaire auprès de l’industrie ou de la société civile.
- Chaque boursier doit effectuer de la recherche dans un ou plusieurs des domaines cibles suivants :
 - Résilience climatique et systèmes alimentaires durables
 - Éducation et systèmes d’innovation
 - Éthique de la recherche pour le développement
 - Équité en santé
 - Gouvernance inclusive
 - Croissance inclusive durable

Dates importantes :

26 octobre 2020, 14 h (HE) : Date limite pour présenter les propositions

Décembre 2020 : Communication des résultats du concours aux candidats

1^{er} avril 2021 : Lancement prévu des activités des projets approuvés

31 décembre 2024 : Fin de l’ensemble des activités et remise des rapports de projets

Exigences pour les propositions:

1. Formulaire de demande dûment rempli
2. Formulaire confirmant le soutien de l’université dûment signé par un administrateur de haut rang
3. Formulaire de budget dûment rempli
4. Lettre d’appui de chacun des partenaires de stage non universitaire (s’il y a lieu)

Des précisions sur les critères sont apportées dans le présent appel de propositions.

Bourses canadiennes du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II (BRE)

Chercheurs de Niveau Supérieur – Afrique de l’Ouest, lignes directrices, août 2020

boursiers
de la REINE
ELIZABETH

- Les projets admissibles doivent reposer sur un partenariat entre une université canadienne et au moins un établissement situé dans un pays admissible, et la proposition doit préciser quel sera le partenaire de stage non universitaire, s’il est connu au moment de présenter la proposition. Les stages de recherche non universitaires doivent avoir été confirmés avant que les boursiers ne quittent leur pays d’origine.
- Le programme exige des participants qu’ils prennent part à des activités de développement du leadership et d’engagement communautaire, et qu’ils soient actifs au sein du réseau de boursiers de la reine Elizabeth II.

Personne-ressource :

Pour toute question, veuillez communiquer avec
Jeanne Gallagher
613 563-1236, poste 355
Bre-afriquedelouest@univcan.ca

Le programme Bourses canadiennes du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II (BRE) est administré par l’intermédiaire d’un partenariat unique en son genre entre la Fondation Rideau Hall, Universités Canada et les universités canadiennes. Ce programme est rendu possible grâce au soutien financier du gouvernement du Canada, des gouvernements provinciaux et du secteur privé.

Le présent appel de propositions BRE-CNS-AO est financé par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI).



IDRC | CRDI

International Development Research Centre
Centre de recherches pour le développement international



**Fondation
Rideau Hall
Foundation**



**Universities
Canada.
Universités
Canada.**

Table de matières

Glossaire	4
1.0 Aperçu du programme.....	7
1.1 Gouvernance du programme BRE	7
2.0 Programme BRE, volet Chercheurs de niveau supérieur – Afrique de l’Ouest (BRE-CNS-AO).....	7
2.1 Objectifs du programme BRE et résultats attendus	8
2.2 Conception du programme	8
2.3 Cibles du programme	9
2.4 Admissibilité	9
3.0 Critères d’ordre général	10
3.1 Critères propres aux projets.....	11
3.2 Leadership et engagement communautaire	12
3.3 Création du réseau des boursiers de la reine Elizabeth II.....	12
3.4 Production de rapports et évaluation	13
4.0 Présentation des propositions.....	13
5.0 Processus de sélection.....	13
5.1 Critères de sélection.....	14
6.0 Nous joindre	15
Annexe A : Modèle logique du programme BRE-CNS-AO	16
Annexe B : Pays admissibles.....	17

Glossaire

La terminologie indiquée ci-dessous est propre à l’appel de propositions du programme BRE pour chercheurs de niveau supérieur (CNS) – Afrique de l’Ouest.

Terme	Définition
BRE-CNS-AO	Phase du programme Bourses canadiennes du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II (BRE) pour les chercheurs de niveau supérieur – Afrique de l’Ouest.
Boursier de l’Afrique de l’Ouest	Boursier du programme BRE citoyen d’un pays admissible de l’Afrique de l’Ouest qui vient au Canada.
Boursier canadien	Boursier du programme BRE, citoyen du Canada, qui se rend dans un pays admissible de l’Afrique de l’Ouest.
Chercheur doctoral	Personne qui a terminé tous ses travaux universitaires et qui entreprend l’étape de la rédaction de sa thèse de doctorat. <i>Nota : Le programme BRE-CNS-AO ne finance pas les programmes de doctorat.</i>
Chercheur postdoctoral	Personne qui effectue de la recherche après avoir terminé son doctorat, généralement sous la direction d’un chercheur principal. Ce terme ne fait pas référence à un poste officiel régi par une convention collective dans une université canadienne, mais simplement à une personne qui a terminé son doctorat.
Chercheur en début de carrière	Titulaire de doctorat qui a fait ses preuves à titre de chercheur indépendant, qui a dirigé son propre laboratoire ou projet de recherche pendant quatre à six ans ou qui occupe un poste menant à la permanence dans un établissement d’enseignement conférant des grades.
Activité de développement du leadership	Activité qui renforce la capacité d’une personne à occuper des postes de direction dans son domaine d’expertise. Il peut s’agir d’une formation sur l’acquisition de compétences en négociation, la gestion de projet, la motivation d’une équipe, l’organisation d’une campagne de financement, la communication avec les médias, l’art de convaincre, la collaboration interdisciplinaire, la communication interculturelle, les compétences interpersonnelles et l’encadrement, la pensée critique, la capacité à inspirer et à obtenir des résultats. Les activités de développement du leadership peuvent prendre la forme de rencontres de groupe, de mentorat, d’autoévaluations, d’activités pratiques, de ressources en ligne et d’aide-mémoire.
Contribution de l’université ou du partenaire	Contribution en argent, en nature ou autre apportée par l’université, l’établissement partenaire de l’Afrique de l’Ouest et (ou) le partenaire de stage non universitaire. Ces contributions peuvent comprendre : <ul style="list-style-type: none"> le temps de supervision, les salaires des chercheurs et (ou) les allocations des assistants de recherche, les frais de publication, les frais de communications, les frais de services techniques, les frais d’inscription à des conférences, les frais d’organisation d’événements ou de congrès universitaires et les frais d’interprétation. Les établissements partenaires peuvent également contribuer aux frais de transport aérien, à ceux de transport terrestre, aux indemnités de subsistance, etc.; les dispenses ou réductions de frais de scolarité ou d’inscription, de frais universitaires, ou encore de frais de subsistance ou de transport;

Bourses canadiennes du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II (BRE)

Chercheurs de Niveau Supérieur – Afrique de l’Ouest, lignes directrices, août 2020

	<ul style="list-style-type: none"> les contributions financières provenant d’autres sources (fondations, partenaires communautaires ou partenaires de l’industrie et autres organismes de financement). <p>Remarque : Les contributions aux frais généraux ne sont pas admissibles.</p>
Pays admissibles	<p>Veillez consulter la liste complète des pays admissibles à participer à l’appel de propositions du programme BRE-CNS-AO qui se trouve à l’annexe B.</p>
Établissement partenaire de l’Afrique de l’Ouest	<p>Université ou établissement de recherche partenaire de l’université canadienne situé dans un des pays admissibles de l’Afrique de l’Ouest.</p>
Partenaire de stage non universitaire	<p>Partenaire de l’industrie ou du secteur à but non lucratif, situé au Canada ou dans un pays admissible de l’Afrique de l’Ouest, qui accueillera le boursier de la reine Elizabeth II pendant une période qui équivaut à au moins 30 pour cent de la durée de sa bourse.</p> <p>Les organisations des types suivants sont admissibles à titre de partenaires de l’industrie :</p> <ul style="list-style-type: none"> organisation privée à but lucratif effectuant de la recherche-développement et constituée en personne morale soit au Canada en vertu des lois fédérales ou provinciales, soit dans un pays admissible de l’Afrique de l’Ouest; organisation privée à but lucratif effectuant de la recherche-développement, non constituée en personne morale et appartenant entièrement à des intérêts canadiens ou à des acteurs de l’Afrique de l’Ouest; service public ou entreprise provinciale de production ou de distribution d’électricité établi au Canada ou dans un pays admissible de l’Afrique de l’Ouest; entreprise en démarrage ou société détachée établie au Canada ou dans un pays admissible de l’Afrique de l’Ouest et possédant ses propres installations de recherche et son propre personnel technique, distincts de ceux de l’université; entreprise étrangère présente au Canada ou dans un pays admissible de l’Afrique de l’Ouest (pourvu qu’il existe des possibilités suffisantes de communication entre le boursier et l’entreprise); organisation représentant un groupe d’entreprises ou de producteurs du Canada et (ou) de l’Afrique de l’Ouest; cabinet-conseil, cabinet d’ingénierie ou autre type d’entreprise établi au Canada et (ou) dans un pays admissible de l’Afrique de l’Ouest, mais ne disposant pas d’installations de production; organisation détenue par un gouvernement, établie au Canada ou dans un pays admissible de l’Afrique de l’Ouest et exerçant ses activités comme une entreprise à but lucratif ordinaire ou selon le régime de recouvrement des coûts. <p>Les organisations des types suivants sont admissibles à titre de partenaires du secteur à but non lucratif :</p>

Bourses canadiennes du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II (BRE)

Chercheurs de Niveau Supérieur – Afrique de l’Ouest, lignes directrices, août 2020

- organisation à but non lucratif établie au Canada ou dans un pays admissible de l’Afrique de l’Ouest;
- entreprise sociale établie au Canada ou dans un pays admissible de l’Afrique de l’Ouest.

1.0 Aperçu du programme

Lancé en 2014 pour commémorer le 60^e anniversaire de l’accession au trône de Sa Majesté la reine Elizabeth II, le programme BRE a créé un réseau mondial de jeunes leaders dynamiques qui produisent des retombées durables au pays et à l’étranger. Il y est parvenu en misant sur l’éducation internationale, en offrant des possibilités en matière de découverte et de recherche ainsi que des expériences professionnelles. À ce jour, 2 200 bourses ont été décernées dans le cadre de 89 projets gérés par 44 universités canadiennes.

Les titulaires des bourses, appelés « boursiers de la reine Elizabeth II », œuvrent au sein de diverses collectivités, s’initient à diverses cultures et mettent sur pied des projets et des initiatives qui auront une incidence dans le monde. Ils forment ensemble le réseau mondial des boursiers de la reine Elizabeth II, axé sur la mise en commun du savoir, l’échange d’idées et la collaboration à des initiatives pertinentes. L’origine et les déplacements des boursiers BRE touchent 73 pays.

Consultez le www.queenelizabethscholars.ca/fr pour en savoir davantage sur le programme BRE.

1.1 Gouvernance du programme BRE

Le programme est administré par un partenariat unique en son genre entre la Fondation Rideau Hall, Universités Canada et les universités canadiennes. Les rôles et responsabilités de chacun sont les suivants :

- *La Fondation Rideau Hall* fait office de fiduciaire financier. Elle finance les projets universitaires recommandés par un comité de sélection indépendant et soumet des rapports d’étape aux bailleurs de fonds, encadre les partenariats, gère la collaboration avec les anciens participants au programme et est responsable de la communication stratégique, de l’image de marque et de la présence sur le Web.
- *Universités Canada* assume la direction technique, lance et gère les appels de propositions, suit et évalue la progression vers les résultats, et présente aux partenaires gestionnaires du programme des rapports d’activités comportant des recommandations d’améliorations.
- *Les universités canadiennes* conçoivent et gèrent les projets, contribuent au financement et recueillent des fonds, organisent des activités de leadership et d’engagement communautaire, sélectionnent les boursiers, assurent le soutien des boursiers avant, pendant et après leurs stages, et présentent des rapports d’activités à Universités Canada.

2.0 Programme BRE, volet Chercheurs de niveau supérieur – Afrique de l’Ouest (BRE-CNS-AO)

Grâce au généreux soutien financier du [Centre de recherches pour le développement international \(CRDI\)](#), le programme BRE lance un appel de propositions axées sur des projets qui appuient des chercheurs doctoraux, postdoctoraux et en début de carrière du Canada et de pays admissibles de l’Afrique de l’Ouest. Les travaux de recherche des universitaires permettront d’avoir une meilleure idée des progrès réalisés dans l’atteinte des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, la préférence étant accordée aux propositions qui portent principalement sur l’ODD 5 (égalité des sexes) ou qui l’intègrent clairement comme objectif transversal ou général.

Le volet du programme BRE pour chercheurs de niveau supérieur - Afrique de l’Ouest, appuiera une nouvelle génération de chercheurs hautement qualifiés au Canada et en Afrique de l’Ouest. Par l’entremise

de leurs travaux de recherche appliquée, de leur leadership créatif et de leurs réseaux professionnels, ces chercheurs contribueront à l’essor des économies et à la prospérité des sociétés, et ils enrichiront considérablement la base de connaissances dans leurs disciplines respectives.

En outre, le stage obligatoire dans un établissement non universitaire est une marque distinctive de ce programme de mobilité. Le programme BRE-CNS-AO vise également à renforcer les liens des universités avec des partenaires du milieu de l’industrie, de la collectivité et de l’étranger en vue d’explorer de nouvelles possibilités, ainsi qu’à affirmer la place des universités canadiennes au sein du concurrentiel marché de l’enseignement supérieur international.

Il appuiera la formation d’une cohorte de champions du Canada à l’étranger et créera un réseau de chercheurs du Canada et de l’Afrique de l’Ouest qui contribueront à trouver des solutions à des problèmes de développement complexes.

2.1 Objectifs du programme BRE et résultats attendus

Les objectifs du programme sont les suivants :

1. Former des citoyens du monde par l’acquisition d’expériences universitaires, professionnelles et interculturelles enrichies;
2. Constituer une nouvelle génération de chefs de file dynamiques au Canada et dans le monde en favorisant leur engagement communautaire durable aux échelons national et international;
3. Accroître les capacités de collaboration et les relations entre pairs au sein du réseau de boursiers du programme BRE afin d’enrichir l’expérience acquise dans le cadre du programme et de favoriser l’épanouissement personnel et professionnel.

Les résultats attendus sont les suivants :

1. Renforcement des connaissances et des compétences des jeunes chefs de file mondiaux grâce au vécu d’expériences universitaires et professionnelles;
2. Renforcement du réseautage entre les Canadiens et les chefs de file mondiaux émergents;
3. Accroissement des contributions des jeunes chefs de file aux collectivités locales et à la communauté internationale.

2.2 Conception du programme

Le programme BRE-CNS-AO financera des projets pluriannuels mis en œuvre par des universités canadiennes. Ces projets devront toucher un ou plusieurs des éléments suivants (les définitions des termes se trouvent dans le glossaire) :

- Bourses visant le soutien des chercheurs doctoraux;
- Bourses visant le soutien des chercheurs postdoctoraux;
- Bourses visant le soutien des chercheurs en début de carrière.

Dans le cadre de leurs projets, les universités canadiennes doivent contribuer à renforcer les capacités de leadership des boursiers et leur offrir des possibilités de réseautage et d’engagement communautaire. Veuillez consulter la section 3.0 pour obtenir des précisions sur les différents volets du programme.

2.3 Cibles du programme

Chaque projet doit comporter la participation de boursiers de l’Afrique de l’Ouest, de boursiers du Canada **ou** un mélange des deux. Le programme vise les taux de participation global¹ suivants :

- 50 pour cent de boursiers de l’Afrique de l’Ouest venant au Canada;
- 50 pour cent de boursiers du Canada se rendant à l’étranger.

Veuillez consulter l’**annexe B** pour connaître la liste des pays admissibles de l’Afrique de l’Ouest.

Le programme BRE-CNS-AO accordera la priorité aux critères suivants :

1. Chercheuses – Dans l’ensemble, 60 pour cent des chercheurs devraient être des femmes
2. Chercheurs francophones – La priorité sera accordée aux projets qui visent les pays de la francophonie
3. Renforcement des établissements – La priorité sera accordée aux projets qui démontrent que les échanges en matière de recherche, en plus de faire progresser la carrière des boursiers, permettront aux universités canadiennes et ouest-africaines de renforcer leurs capacités (sur les plans de la recherche, des programmes d’études, des partenariats, etc.)

2.4 Admissibilité

2.4.1 Établissements admissibles

Les universités canadiennes auxquelles le gouvernement provincial reconnaît le pouvoir de décerner des grades, ou leurs établissements affiliés, peuvent présenter une proposition dans le cadre du programme BRE-CNS-AO. Une université peut s’associer à une ou plusieurs autres universités canadiennes pour présenter une proposition conjointe, mais ne peut être le principal établissement candidat que d’une seule proposition.

2.4.2 Partenariats

Chaque projet doit reposer sur un partenariat entre une ou plusieurs universités canadiennes, un ou plusieurs établissements situés dans un ou plusieurs pays admissibles de l’Afrique de l’Ouest, et un ou plusieurs partenaires de stage non universitaire. Le partenaire de stage non universitaire peut se trouver au Canada ou dans un pays admissible de l’Afrique de l’Ouest.

Les projets peuvent tirer parti de partenariats existants entre des universités canadiennes et des établissements de l’Afrique de l’Ouest. Le financement accordé par le programme BRE peut également servir à établir de nouveaux partenariats.

2.4.3 Partage des coûts

Pour qu’une proposition soit prise en considération, les candidats doivent démontrer que l’université canadienne, l’établissement partenaire de l’Afrique de l’Ouest et (ou) le partenaire de stage non universitaire contribueront aux coûts du projet. Le programme vise une contribution **globale** de 50 pour cent des coûts de ces trois parties.

¹ Il s’agit du taux cible global et ne s’applique pas aux propositions individuelles

Il peut s’agir de contributions en nature (aux frais administratifs²), de contributions en argent (comme le versement d’un salaire à un chercheur qui entreprend ses activités BRE, de dispenses ou de réductions de frais de scolarité, de dépenses universitaires ou encore de frais de subsistance ou de transport, et de contributions financières d’autres sources (fondations, partenaires de stage, ou autres organismes de financement). Le comité de sélection privilégiera les propositions prévoyant les contributions les plus importantes, toutes proportions gardées. Veuillez consulter la section 5.0 pour obtenir des précisions sur le processus de sélection, et le paragraphe 3.1 pour obtenir un complément d’information sur les dépenses admissibles.

3.0 Critères d’ordre général

Toutes les propositions de projets doivent respecter les critères d’ordre général suivants :

- *Période de mise en œuvre du projet* : Les activités des projets peuvent débuter dès avril 2021 (sous réserve de la signature d’un accord de contribution entre la Fondation Rideau Hall et l’université canadienne). Toutes les activités des projets et les rapports de fin de projet doivent être terminés au plus tard le 31 décembre 2024.
- *Financement* : Les établissements candidats peuvent demander un financement allant jusqu’à 300 000 \$ CA. Les fonds sont destinés à financer les chercheurs doctoraux, postdoctoraux et en début de carrière seulement. Il n’y a pas de limite quant au nombre de boursiers venant au Canada ou se rendant à l’étranger par projet. Un fonds d’activités d’au plus 2 000 \$ par boursier peut être inclus dans le budget du projet pour financer l’administration du projet ainsi que les activités de renforcement des liens avec l’industrie, d’engagement communautaire, de développement du leadership et de réseautage. Veuillez consulter le paragraphe 3.1 pour connaître les dépenses admissibles dans le cadre du programme BRE.
- *Partage des coûts* : Les universités et les établissements partenaires sont tenus de contribuer au financement des dépenses de leurs boursiers, et donc de recueillir des fonds à cette fin. Le comité de sélection privilégiera les propositions prévoyant les contributions les plus importantes, toutes proportions gardées.
- *Aspect géographique* : Tous les projets doivent comporter des activités dans au moins un pays de l’Afrique de l’Ouest. Veuillez consulter l’annexe B pour connaître la liste des pays admissibles.
- *Domaines cibles* : Chaque boursier doit effectuer de la recherche dans l’un des domaines cibles suivants :
 - Résilience climatique et systèmes alimentaires durables
 - Education et systèmes d’innovation
 - Éthique de la recherche pour le développement
 - Équité en santé
 - Gouvernance inclusive
 - Croissance inclusive durable
- *Éthique* : Le comité de surveillance éthique de chaque établissement doit gérer comme il se doit les problèmes éthiques liés à chaque projet. Les exigences énoncées dans les [Principes du CRDI en matière d’éthique de la recherche](#) doivent en outre être respectées.

² Sur la base de l’expérience BRE-CNS, il est fortement conseillé aux universités chefs de file de prévoir des tâches quotidiennes de gestion de projet à effectuer par une personne autre que le boursier dans le rôle de chercheur principale.

Bourses canadiennes du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II (BRE)

Chercheurs de Niveau Supérieur – Afrique de l’Ouest, lignes directrices, août 2020

- *Clause de libre accès aux publications* : Tous les projets effectués dans le cadre du programme BRE-CNS-AO et les recherches associées doivent respecter la clause de libre accès aux publications du [CRDI](#).
- *Retombées du programme* : Les projets doivent être de nature à engendrer les résultats attendus correspondant au modèle logique qui figure à l’annexe A.

3.1 Critères propres aux projets

- *Mobilité entre le Canada et l’Afrique de l’Ouest* : Les boursiers qui se rendent à l’étranger pour faire de la recherche dans un pays admissible de l’Afrique de l’Ouest doivent être citoyens du Canada.
- *Mobilité entre l’Afrique de l’Ouest et le Canada* : Les boursiers qui viennent au Canada pour effectuer de la recherche doivent être citoyens de l’un des pays listés à l’annexe B. Les candidats qui possèdent la double citoyenneté avec le Canada ne sont pas admissibles.
- *Stage de recherche non universitaire* : Dans le cadre du financement BRE chaque boursier doit consacrer au moins 30 pour cent du temps de sa bourse à participer à un stage de recherche non universitaire. Il est souhaitable que chaque boursier venant au Canada y effectue son stage; toutefois, si l’université canadienne ou l’établissement partenaire de l’Afrique de l’Ouest dispose d’un partenariat convenable en matière de stages au pays d’origine du boursier ou avec un pays tiers admissible, le boursier peut effectuer son stage de recherche non universitaire dans le pays en question.
- *Engagement communautaire* : Tous les boursiers doivent participer à des activités d’engagement communautaire. Des précisions à ce sujet se trouvent à la section 3.2.
- *Durée de la recherche à l’étranger et contribution du programme BRE, par volet du programme* : Chaque bourse doit être d’une durée **minimale** de 35 jours. Le tableau suivant précise la contribution maximale du programme BRE :

Volet	Durée*	Contribution maximale du programme BRE**
Volet 1 : Bourses visant le soutien des chercheurs canadiens	+ de 35 jours	Jusqu’à 8 000 \$
Volet 2 : Bourses visant le soutien des chercheurs de l’Afrique de l’Ouest	35 - 60 jours 61 - 180 jours 181 - 365 jours 366+ jours	Jusqu’à 10 000 \$ Jusqu’à 25 000 \$ Jusqu’à 35 000 \$ Jusqu’à 40 000 \$

* La durée minimale ne comprend pas les jours de déplacement. Les personnes dont la recherche ne s’étale pas sur une durée suffisante **ne sont pas admissibles au financement**.

**Ces fonds devraient être soutenues par des sources additionnelles par l’université, l’établissement partenaire de l’Afrique de l’Ouest et (ou) les partenaires de stage de recherche non universitaire.

- *Dépenses admissibles dans le cadre du programme BRE* : Les fonds du programme BRE peuvent servir à couvrir les dépenses suivantes directement liées au boursier :
 - les frais de voyage : frais de transport aérien (par les itinéraires les plus directs et les plus économiques), taxes d’aéroport, visas, assurance maladie, vaccinations et transport terrestre;
 - les frais d’inscription ou de scolarité exigés par l’université canadienne;
 - l’indemnité de subsistance, qui couvre les frais d’hébergement, le transport sur place, les repas et les communications ainsi que les autres dépenses personnelles;

- les frais de recherche : rémunération des assistants de recherche, coût des ressources; nécessaires à la recherche (publications, données, etc.), matériel informatique et services de laboratoire. Il ne s’agit pas d’un projet d’approvisionnement, mais l’achat raisonnable de matériel pourrait être autorisé;
- les subventions servant à payer les professeurs remplaçants dans les établissements partenaires de l’Afrique de l’Ouest;
- les coûts associés à la participation à des conférences.

3.2 Leadership et engagement communautaire

Outre les critères mentionnés ci-dessous, tous les boursiers du programme BRE devront participer à des activités de développement du leadership et d’engagement communautaire afin d’acquérir une expérience éducative et interculturelle ainsi que pour favoriser leur épanouissement personnel, professionnel et intellectuel. Le programme favorise la collaboration entre les boursiers et les anciens participants au programme.

- *Universités canadiennes* : Chaque université canadienne devra préciser comment elle s’y prendra pour :
 - proposer à chaque boursier un partenaire de stage de recherche non universitaire (organisation à but lucratif ou à but non lucratif);
 - proposer à chaque boursier des activités de développement du leadership;
 - proposer à chaque boursier des activités d’engagement communautaire;
 - établir des liens entre les anciens participants et les boursiers actuels avant, pendant et après le programme;
 - prendre en compte la rétroaction des anciens afin d’améliorer l’expérience acquise dans le cadre du programme;
 - rendre possible en permanence le mentorat par les pairs et l’interaction avec les anciens.
- *Activités* : Les activités peuvent comprendre :
 - l’application auprès des collectivités locales d’expériences ou de connaissances acquises à l’échelle mondiale;
 - le renforcement du caractère et des compétences professionnelles des participants grâce à l’art oratoire, au réseautage, ainsi qu’à des activités axées sur la résolution de problèmes et le développement du leadership;
 - la participation à des activités communautaires (tables rondes, forum, débats, etc.);
 - le mentorat par les pairs, le partage de connaissances et le réseautage entre boursiers et anciens du programme;
 - des échanges interculturels.

3.3 Création du réseau des boursiers de la reine Elizabeth II

Le programme vise à mettre sur pied un réseau dynamique de jeunes chefs de file mondiaux qui travaillent ensemble et apprennent les uns des autres, avant, pendant et après leur participation au programme. Il enrichira l’expérience acquise dans le cadre du programme en renforçant les capacités de collaboration et les relations entre pairs, qu’il s’agisse des participants au programme actuels ou d’anciens. Les boursiers se joindront au réseau dynamique des boursiers du programme BRE, actif sur les campus et à l’échelle nationale et internationale et très présent sur les réseaux sociaux.

3.4 Production de rapports et évaluation

Dans le cadre du programme BRE, chaque université canadienne est tenue de présenter à la fois des rapports narratifs annuels et des rapports financiers semestriels. Les universités et les boursiers sont tenus de prendre part au processus d'évaluation du programme (sondages, entrevues, évaluations sommatives et formatives, etc.).

La Fondation Rideau Hall fera parvenir aux établissements candidats retenus un accord de contribution déterminant les rôles et les responsabilités applicables, les exigences relatives à la production de rapports et le calendrier des versements.

4.0 Présentation des propositions

Les propositions de projet doivent être soumises en ligne en anglais ou en français via le portail BRE https://portal.scholarshippartners.ca/welcome/qes_fr. Les candidats devront créer un compte et compléter leur profil avant de pouvoir accéder au formulaire de demande. Pour qu'une proposition soit complète, les étapes suivantes doivent être complétées avant la date limite :

1. Remplir le formulaire de demande en ligne;
2. Remplir et soumettre le formulaire de budget en ligne;
3. Joindre le Formulaire d'approbation par l'université, dûment signé par un administrateur de haut rang, à la demande en ligne;
4. Joindre la ou les lettres(s) d'appui de chacun des partenaires de stage de recherche non universitaire (s'il y a lieu); et
5. Soumettre la demande.

Universités Canada accusera réception de toutes les propositions complètes reçues. Les propositions incomplètes ou non conformes aux critères énumérés à la section Aperçu du programme ne seront pas transmises au comité de sélection.

5.0 Processus de sélection

Le processus de sélection en deux étapes consiste à examiner l'ensemble des propositions complètes et admissibles reçues avant la date limite. Il est effectué par un comité de sélection formé de représentants canadiens et étrangers du milieu universitaire ainsi que des secteurs public, privé et à but non lucratif.

Le comité de sélection évalue les propositions en se fondant sur les critères de sélection énoncés ci-dessous. Les propositions peuvent être acceptées, rejetées, ou encore approuvées sous condition. Il est également possible que seuls certains aspects ou éléments d'une proposition soient approuvés pour obtenir du financement.

Les propositions de projet des universités seront d'abord recommandées au comité de sélection du programme BRE-CNS-AO, puis à la Fondation Rideau Hall pour approbation. Les résultats du concours devraient être communiqués par courriel aux candidats en décembre 2020.

Les universités canadiennes dont les projets ont été acceptés doivent signer un accord de contribution avec la Fondation Rideau Hall et présenter des rapports narratifs et financiers à Universités Canada.

5.1 Critères de sélection

Le comité de sélection évaluera les propositions selon les critères ci-dessous. Chaque critère fait l’objet d’une pondération.

- A. Faisabilité du projet et respect des objectifs des programmes BRE et BRE-CNS-AO (30%)
- La mesure dans laquelle les propositions expliquent de manière convaincante comment les universités ou instituts participants utiliseront les échanges de chercheurs pour renforcer leur propre capacité institutionnelle dans des secteurs spécifiques (recherche, programme d’études, partenariats plus larges, etc.)
 - La mesure dans laquelle les objectifs, les résultats et les activités du projet sont clairement exprimés et réalistes, peuvent être concrétisés et contribuent à la réalisation des objectifs du programme BRE
 - La mesure dans laquelle les propositions portent sur l’objectif de développement durable 5 (égalité des sexes) ou l’intègrent clairement comme objectif transversal ou général
 - La mesure dans laquelle les femmes sont intégrées dans les processus de recrutement et de sélection, à la fois au Canada et dans l’établissement partenaire de l’Afrique de l’Ouest
- B. Probabilité de réussite et de retombées durables (25 %)
- La mesure dans laquelle l’université canadienne soutient les boursiers du programme BRE en leur proposant dans le cadre du programme des activités de développement du leadership et d’engagement communautaire, ainsi que des possibilités de réseautage
 - La viabilité de la stratégie de gestion du projet proposée
 - La mesure dans laquelle les risques potentiels sont cernés et les stratégies destinées à les contrer, clairement établies
 - Dans le cas d’un partenariat existant, l’ampleur de l’expérience de collaboration de l’université canadienne avec l’établissement partenaire de l’Afrique de l’Ouest
 - Dans le cas d’un nouveau partenariat, la stratégie proposée pour créer une relation solide et efficace, étant donné la durée limitée du projet
- C. Innovation (15 %)
- La mesure dans laquelle la proposition présente une vision cohérente et une démarche novatrice et stratégique
 - La mesure dans laquelle les éléments novateurs sont intégrés au projet et l’aptitude du projet à former des chefs de file novateurs
- D. Développement du leadership, engagement communautaire et collaboration avec les anciens participants au programme (15 %)
- La mesure dans laquelle la proposition présente un plan efficace et précis de développement du leadership, d’engagement communautaire, de réseautage et de collaboration avec les anciens participants au programme
- E. Rentabilité (15 %)
- La rentabilité du budget est justifiée par la portée des activités proposées et des résultats attendus proposés
 - Ampleur et réalisme de la contribution financière proposée de la part de l’université et d’autres bailleurs de fonds. Une contribution proportionnelle plus élevée sera perçue plus favorablement par le comité de sélection.

6.0 Nous joindre

Universités Canada répondra dans un délai d’une journée ouvrable à toutes les questions adressées par courriel au bre-afriquedelouest@univcan.ca avant 16h (HE) le 19 octobre 2020. Les réponses à toutes les questions reçues entre le lancement de l’appel de propositions et le 19 octobre 2020 seront publiées sur la page de la FAQ.

La dernière mise à jour de notre foire aux questions aura lieu le 20 octobre 2020. Consultez la page de la FAQ au <https://www.univcan.ca/fr/programmes-et-bourses-detudes/boursiers-de-la-reine-elizabeth/>

Pour toute question concernant l’appel de propositions du programme BRE-CNS-AO, veuillez communiquer avec Jeanne Gallagher, gestionnaire, Bourses internationales, au 613 563-1236, poste 355, ou au bre-afriquedelouest@univcan.ca

Bourses canadiennes du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II (BRE)

Chercheurs de Niveau Supérieur – Afrique de l’Ouest, lignes directrices, août 2020

Annexe A : Modèle logique du programme BRE-CNS-AO



Bourses canadiennes du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II (BRE)

Chercheurs de Niveau Supérieur – Afrique de l’Ouest, lignes directrices, août 2020

Annexe B : Pays admissibles

Voici la liste des pays admissibles au financement dans le cadre du programme BRE-CNS-AO. Les projets retenus devront respecter les [Conseils aux voyageurs et avertissements du gouvernement du Canada](#), qui recommandent d’éviter tout déplacement ou voyage non essentiel dans certains pays. Le financement peut être suspendu en cas d’émission d’un avertissement aux voyageurs avant le départ des boursiers.

B	N
Bénin	Niger
Burkina Faso	Nigeria
C	R
Cameroun	République
Cap-Vert	centrafricaine
Congo	République
Côte d’Ivoire	démocratique du
	Congo
G	S
Gabon	Sao Tomé-et-
Gambie	Principe
Ghana	Sénégal
Guinée	Sierra Leone
Guinée-Bissau	
Guinée équatoriale	
L	T
Libéria	Tchad
	Togo
M	
Mali	
Mauritanie	